

AU LECTEUR.

Je ne sais nullement quel accueil on fera à mon poëme, surtout dans les cercles où la satire n'est pas aimée. Je ne me fais pas illusion sur le mérite de mes vers dont la plupart sont médiocres. Qui donc les lira, s'ils n'offrent l'intérêt qui peut faire pardonner ce qu'ils renferment de mordant à l'adresse du héros ? J'ose pourtant me flatter qu'après avoir connu la nature des accusations portées contre moi par un homme à la reconnaissance duquel j'avais quelques droits ; après avoir lu sa déclaration assermentée ; après avoir pris connaissance des preuves que je produis ; de la seconde et solennelle approbation donnée par la *Société Amicale de Québec* au règlement adopté en 1870 que mon héros m'a accusé d'avoir changé frauduleusement en le faisant imprimer ; après avoir connu enfin avec quelle persistance, et avec quel acharnement il est revenu à la charge presque tous les mois depuis plus d'un an, sans parler de son intention bien arrêtée de continuer sur le même ton malgré la nouvelle approbation donnée à mon ouvrage par la société, j'ose me flatter, dis-je, qu'on me pardonnera cette sortie qui ne dépasse en rien les limites de la plus stricte vérité quant aux faits.

Quelques éclaircissements serviront à faire connaître ce qui m'a déterminé à écrire ce poëme, et le but que je désire atteindre en le publiant, tout en avouant qu'au début je ne voulais faire qu'une pièce d'une centaine de vers au plus. Cependant, une fois la pièce commencée, les faits, les circonstances, les incidents qui s'y rapportaient, se présentaient en foule à mon esprit ; c'était comme à qui entrerait le premier : il fallut céder à l'entraînement dont la force redoublait à chaque assemblée où il plaisait à M. Langlois de me lancer ses bordées.

Il y avait longtemps que la *Société Amicale de Québec* sentait le besoin de refondre ses règlements si mal rédigés, si